

Le Burundi applique les directives de l'EAC en matière de budget

PANA, 19 juin 2018 Bujumbura, Burundi - L'année budgétaire débutera au 1er juillet 2018 et se clôturera au 30 juin 2019 pour s'harmoniser avec les cinq autres pays membres de la Communauté est-africaine/East african community (CAE/EAC) de libre échange, en vertu de l'article 182 de la nouvelle Constitution du Burundi, au chapitre de l'intégration régionale, a-t-on appris, mardi, d'un communiqué officiel.

Les six pays de l'Afrique de l'Est sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Tanzanie, pour une population de plus de 140 millions de citoyens, répartis sur une superficie de 1,8 million de kilomètres carrés, avec d'importantes ressources naturelles. C'est en 2010 que la Communauté d'Afrique de l'Est a inauguré son propre marché commun des biens, du travail et des capitaux, avec comme ultime objectif de créer une monnaie commune, en 2012, et une fédération politique, en 2015. Au Burundi, le mois d'octobre était jusque-là celui de la session parlementaire, réservée à l'analyse et au vote du budget général de l'Etat, conformément à l'ancienne Constitution.

Le nouveau projet de loi des finances 2018/2019 a déjà franchi le cap du conseil des ministres et fait référence au budget de l'exercice précédent "avec les mêmes hypothèses de base", lit-on dans le communiqué du gouvernement. Le projet va encore passer au Parlement burundais et n'aura de force qu'une loi immédiatement applicable qu'une fois promulguée par décret, selon les procédures légales. Pour rappel, les ressources totales du budget général de l'exercice 2018, avaient été portées à 1.224,1 milliards de francs burundais (autour de 700 millions de dollars us), contre 1.152,7 milliards (665,8 millions de dollars américains), en 2017, soit une augmentation de 6,2%. Quant aux charges, elles étaient passées de 1.326,8 milliards de francs burundais (766,4 millions de dollars américains) en 2017, à 1.387,5 milliards (801,7 millions de dollars) en 2018, soit un accroissement de 4,6%. Le déficit global du budget général de 2018 s'élevait à 163,4 milliards de francs burundais (67,2 millions de dollars), contre 174 milliards de francs burundais (autour de 100 millions de dollars), en 2017. A la fin de 2017, la croissance économique devait se situer à 3,5% pour atteindre 3,9% en 2018, dans l'hypothèse optimiste du Gouvernement burundais qui compte presque exclusivement sur les recettes intérieures suite au gel des aides extérieures depuis la crise électorale et des droits humains de 2015. Avant la crise politique de 2015, plus de 50% du budget de l'Etat provenaient des aides directes de la part des partenaires techniques et financiers traditionnels, principalement l'Union européenne (UE). Selon les hypothèses macroéconomiques et budgétaires du Ministère burundais des finances pour l'exercice 2018, "le taux d'indépendance budgétaire" est actuellement de 81,2%, par la force des choses. La crise multiforme a été particulièrement ressentie en 2015, année de la croissance historiquement basse à moins 7%, avant une légère remontée à 0,5%, en 2016, selon les chiffres du Fonds monétaire international (FMI).

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});